

# B ° 1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

**Du 23 au 30 août 2018,**



## **Tournée 2018 de la TRA...ASS !**

Du 23 au 30 août la 6<sup>ème</sup> édition de la TRAASS se poursuit sur le concept qui fait son succès depuis 2013.

Un programme d'activité qui assemblera PPG, navigation en confrontation dans des formats différents, slalom, sprint, et autres, dans l'esprit de la navigation qui permet à nos jeunes pratiquants de démarrer la nouvelle saison.

Innover sur les formats reste une idée sur la quelle nous travaillons afin de vous offrir un circuit complet. Les bassins seront identiques à cette dernière édition : St Pierre de Bœuf en ouverture, puis Yenne et enfin l'Isle de la Serre qui clôturera la tournée. Cinq courses de kayak, deux activités de

PPG, course à pieds et biathlon permettrons aux jeunes athlètes de se confronter mais aussi d'échanger sur leur pratique et bien plus.

En attendant cette rencontre c'est une bonne saison que nous vous souhaitons et de belles rivières à parcourir et découvrir.

Bonne navigation à tous !



# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

## *Programme :*

### **St Pierre de Boeuf :**

Jeudi 23 août : accueil remise des informations, accréditation et dossards, vérification du matériel (équipement individuel et embarcation).

Vendredi 24 août : Course n°1 slalom

Samedi 25 août : Course n°2 sprint eau-vive en nocturne

### **Yenne :**

Lundi 27 août : Course n°3 format « boarder ».

### **Espace Eau Vive de l'Isle de la Serre :**

Mardi 28 août : Course n°4 slalom

Mercredi 29 août : Course n°5 sprint eau-vive

Jeudi 30 août : retour

Les épreuves sprint et slalom se dérouleront en fin de journée, sauf à Yenne où le bassin sera accessible dès le dimanche et la course se fera la journée du lundi.

Sur chaque site, des activités complémentaires seront organisées.

Le programme horaire et les activités seront précisés dans le bulletin d'information n°2.



# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

---

## *Règlement :*

Ce document est le règlement de la TRAASS.

Le règlement et le programme peuvent être modifiés et adaptés par les organisateurs en fonction de circonstances particulières.

## **Condition de participation :**

Etre titulaire d'une licence FFCK 2018, ouvrant droit à la compétition.

La participation est limitée à 145 inscrits toutes catégories confondues.

Les catégories d'embarcation ouvertes s'entendent au regard des règlements FFCK hors sur-classement.

Les catégories d'âge sont définies ainsi : 13 à 15 ans et 16 à 18 ans.

Les participants doivent être à jour du contrôle médical et aptes à la pratique en compétition.

Les participants doivent être détenteur d'une pagaie verte eau vive.

## **Jugement et organisation des épreuves :**

Les épreuves seront jugées sur la base des règlements sportifs actuels pour le slalom comme pour le sprint eau-vive, à l'exception des adaptations spécifiques apportées par la TRAASS et précisées soit dans les bulletins, soit lors des briefings réalisés sur chaque site.

## **Epreuves :**

Quelle que soit l'épreuve de kayak ou canoë, chaque course comportera deux manches :

Manche 1 : qualification

Manche 2 : finale A finale B.

Ou deux manches additionnées, ou la meilleure des deux manches.

Les athlètes peuvent concourir dans deux catégories maxima, sous réserve d'un nombre maximum de départs possibles permettant l'organisation des épreuves dans les temps impartis. Les athlètes doublant doivent avoir un bateau personnel pour chaque épreuve et être classés au numérique national dans cette embarcation.

Toutes les épreuves seront réalisées avec la même embarcation, une embarcation de remplacement peut être acceptée en cas de dommage sur l'embarcation qui aura été validée au début de la tournée.

# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

Les parcours comporteront de 12 à 20 portes en slalom, pour une durée pouvant être inférieure à 90", et dureront entre 25 à 40" en sprint eau-vive pour les embarcations les plus rapides.

Les démonstrations des parcours seront réalisées par des cadres accompagnateurs. Il n'y a pas d'ouvriers de catégorie Benjamine ou en dessous sur la TRAASS 2018.

Un juge ou un officiel de course sera fourni par les clubs et/ou comités présents, ils peuvent être compétiteurs. L'organisation et le roulement sur les postes de jugement ou officiel seront

établis par les organisateurs.



## Classement :

Classement par course : un classement est réalisé pour chaque course, par attribution de points en fonction de la place.

Classement général : en premier lieu les embarcations sont classées en ordre décroissant sur le nombre d'épreuves réalisées puis, dans chaque groupe obtenu, en ordre croissant sur le nombre de points obtenus par addition des points moins une course, slalom et sprint eau-vive confondus. La non participation à une course vaut 100 points.

Points par course :

Première place	0 points
Seconde place	3 points
Troisième place	4 points
Quatrième place	5 points
...	...

Les ex æquo sont départagés en comptabilisant le nombre de 1<sup>ère</sup> places, et ainsi de suite jusqu'à suppression de l'égalité.

## Catégories :

Les catégories ouvertes sont :

U15 = K1, C1, C2, dames et hommes (01-01-2003 ≤ né(e) ≤ 31-12-2005)

U18 = K1, C1, C2, dames et hommes (01-01-2000 ≤ né(e) ≤ 31-12-2002)

# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

Si une catégorie représente un effectif inférieur ou égal à 6 bateaux, elle sera fusionnée avec la catégorie suivante, précédente ou similaire.

Si après fusion une catégorie présente moins de 6 bateaux, elle ne sera pas représentée.

## **Remise des prix et récompenses :**

Une remise des prix sera organisée à l'issue de la TRAASS, sur la base du classement final et en respectant les catégories annoncées, sous réserve d'avoir au moins six embarcations dans la catégorie.



(Photo M.Hug)

# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

---

## *Inscriptions :*

Les inscriptions se font pour le circuit complet. Il n'y a pas d'inscriptions par course pour la TRAASS 2018.

Les inscriptions sont à réaliser auprès du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes Canoë Kayak :

Avec envoi par email de la liste des inscrits (selon le document joint) à l'adresse @ : [lbrossat@ffck.org](mailto:lbrossat@ffck.org)

### **ET**

Avec envoi par courrier du chèque de règlement des inscriptions à l'ordre du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes Canoë Kayak, à l'adresse :

Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak  
16 place Jean Jacques Rousseau – CS 92013  
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

Ou par virement avec la référence :  
«500302+Nom du club ou de l'athlète»  
IBAN : FR76 1027 8072 6100 0213 0490 136.

L'inscription sera validée uniquement à réception du règlement pour les montants et limites données ci après :

**Coût selon la date d'inscription :**

Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin : 50 euros par personne

Du 15 juin au 30 juin : 70 euros par personne

Du 30 juin au 15 juillet : 90 euros par personne

***16 juillet clôture des inscriptions.***

Le nombre de départ étant limité, la clôture des inscriptions peut être avancée dès le nombre de départ atteint.

Le coût d'inscription couvre la participation à l'ensemble des 5 courses et animations sportives proposées durant la TRAASS.

# B°1 – TRA...ASS

La TRAASS, Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint édition 2018

## *Hébergement et restauration :*

Sur chaque site, différentes offres d'hébergement et restauration peuvent être proposées par les structures d'accueil.

Contacts :

**Espace Eaux Vives de Saint Pierre de Bœuf :**

PAJ (espace Eau Vive)

La réservation sur le Point Accueil Jeunes (PAJ) du site de l'espace eau vive est à effectuer par l'intermédiaire du Comité Régional (contact identique aux inscriptions).

Pour le camping et le gîte de la Lône:

[info@espaceeauxvives.com](mailto:info@espaceeauxvives.com)

tel : 04 74 87 16 09

[www.espaceeauxvives.com](http://www.espaceeauxvives.com)

Pour le Pilalo :

[lepilalo@gmail.com](mailto:lepilalo@gmail.com)

tel : 06 45 01 48 16

**Espace Eau Vive de l'Isle de la Serre (Porcieu) :**

[info@espaceeauvive.fr](mailto:info@espaceeauvive.fr)

tel : 04 74 36 67 61

<http://www.espaceeauvive.fr>

